

LE JOURNAL DE

STEENWERCK



Bonne Année !!!...
d'Amour...
...au Musée de la Vie Rurale

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 214 • 2016

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Comptes rendus du Conseil municipal
Recensement de la population 2016 à Steenwerck
Information du groupe de parole animé par le CLIC
Les vœux de l'ADMR
Résultats du concours des jardins fleuris
Plantons le décor !
Retour sur les centres de loisirs de Décembre
Inscriptions aux accueils de loisirs pour l'hiver 2016
Des nouvelles du Home des Jeunes
Proposition de séjour au ski pour les 12-17 ans
Information sur la préparation au BAFA
Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
Des nouvelles du collège Jeanne de Constantinople
Appel aux bénévoles pour les prochains 100 km à pied de Steenwerck
L'amour au Musée
Demandez le programme du Musée de la Vie Rurale !
Des nouvelles du Téléthon
Annonce de la prochaine sortie de Familles Rurales
Compétitions pour les archers steenwerckois
Les vœux des amis du Temps Libre
Nouveau bureau pour le Club Accueil et Amitié de Steenwerck
Dates des prochains spectacles de Contes à tous vents
Les vœux du Don du Sang
Nouvelles activités à Steenwerck
L'agenda des manifestations
Demande de candidature pour les ALSH de l'été 2016

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

Chères steenwerckoises, chers steenwerckois,

2015 vient de tirer sa révérence, avec son cortège d'horreurs et d'espoir, comme si la « Fatalité de l'an 15 » de chaque siècle nouveau, prétendue par certains historiens, s'était une nouvelle fois accomplie.

Horreurs proférées par des fanatiques sanguinaires qui se revendiquent, à tort, de l'Islam pour justifier leurs actes d'une sauvagerie d'un autre temps.

Espoir avec la signature exceptionnelle à Paris, par 195 pays, d'un accord universel pour enrayer le réchauffement climatique avant qu'il ne prenne une tournure à la fois catastrophique et irréversible.

2015, c'était aussi le 100^{ème} anniversaire de la naissance d'Edith Piaf, petite dame fragile au destin tourmenté dont les textes et les mélodies nous arrachent toujours le cœur.

Que 2016 soit, plus que jamais, une année apaisée et remplie d'amour, propice à la tolérance, qu'elle soit pour chacun de vous une année de réussite et de bonheur partagé, pour les grands comme pour les petits, aussi savoureuse et sucrée qu'une glace à la vanille !

Heureuse année 2016 !

Bien cordialement
Joël Devos

Etat civil

Naissances

FAUREAU-LAURENT Rose	17 rue de Bac Saint Maur	née à Lille	le 04 mai
FAUREAU-LAURENT Emma	17 rue de Bac Saint Maur	née à Lille	le 04 mai
LEMAIRE Axel	22 rue de l'Arboretum	né à Lille	le 21 octobre
DECHERF Gabin	26 rue de Bac Saint Maur	né à Lille	le 02 novembre
PLAESSEN Théo	14 Résidence des Prés du Bourg	né à Armentières	le 02 novembre
ROCOURT Thibaut	42 Grand'Place	né à Hazebrouck	le 05 novembre
VERHEE Thibaut	19 Résidence des Prés du Bourg	né à Lille	le 12 novembre
VIGNY Lou-Ann	4 rue Mouton	née à Armentières	le 27 novembre
HENNION Elyhann	8 rue du Cygne	née à Lille	le 28 novembre
MONPAYS Elio	58 rue de la Gare	né à Armentières	le 02 décembre
SPETEBROOT Charlie	18 rue de Bac Saint Maur	né à Armentières	le 16 décembre
GERMAIN Jules	3 rue de la Lys	né à Armentières	le 18 décembre
MAERTEN Marilou	7A rue du Kirlem	née à Armentières	le 19 décembre
DEHAY Margaux	17 rue de Bailleul	née à Armentières	le 19 décembre

Décès

BERTHE Bertrand	2078 rue de le Doulieu	à Lille (63 ans)
FRANCOIS Gilbert	17 rue du Stade	à Lille (78 ans)
LEIGNEL Robert	9 rue de Nieppe	à Beuvry (89 ans)
LECLERCQ Marie veuve CHAVATTE	24 rue du Stade	à Steenwerck (93 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjointes : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ JP. Allossery, Député : 2 rue de Lille à Hazebrouck. Tél. : 03.28.42.20.48 ou jpallossery@assemblee-nationale.fr
- ♦ Béatrice Descamps, conseillère départementale : contacter la Mairie de Méteren au 03.28.49.04.08
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h à la Maison Leplus
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : le RAM sera fermé jusqu'au 08 janvier. Il n'y aura pas de permanences les deux premières semaines.
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois à la Maison Leplus.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 25 Novembre 2015

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Marie-France Briche, Gervais Coupin, Hugues Declercq, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Gontran Verstaen, Monique Laporte, Pascal Tellier, Bénédicte David, Catherine Oden, Laurent Henneron, Philippe Sonnevile.

Donnent procuration : Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput, Claude Frenois à Catherine Duplouy, Cécile Devaddere à Katia Decalf, Amandine Labalette-Tranchant à Dorothée Debruyne,

1) Avis du Conseil sur le rapport d'activités et le compte administratif 2014 de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Monsieur le Maire propose aux élus de prendre acte du rapport d'activité et du compte administratif 2014 de la CCFI transmis au Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte des documents proposés

2) Avis du Conseil sur le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le projet de mutualisation de la CCFI. L'objectif de cette démarche est notamment de permettre des mises à disposition d'agents, de services ou de locaux entre la CCFI et les 50 communes composant l'intercommunalité ainsi qu'une gestion mutualisée du matériel (prêts de matériel, groupements de commandes...) dans un souci de maîtrise des dépenses publiques. Ce projet présente notamment l'impact de la mutualisation des services sur les personnels de l'établissement public.

Ce rapport est transmis au Conseil municipal pour avis. A défaut de réponse dans un délai de 3 mois, l'avis est réputé favorable.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le dossier présenté

3) Adhésion au groupement de commandes constitué par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et la commune de Steenwerck, pour l'aménagement de la Place du hameau de la Croix du Bac

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la Croix du Bac, la CCFI, du fait de ses compétences, prend en charge les travaux d'assainissement et de voirie et la commune de Steenwerck, l'aménagement paysager comprenant les espaces verts, l'éclairage public et d'ambiance, la signalétique et le mobilier urbain.

Afin d'optimiser le déroulement du chantier et d'obtenir des offres économiquement plus avantageuses, il apparaît souhaitable de constituer un groupement de commandes avec la CCFI.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider d'adhérer au groupement de commandes pour la passation de ce marché public.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

4) Avis du Conseil sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) – Proposition d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et de Steenbecque

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le schéma de coopération intercommunale et l'extension du SIDEN-SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque.

Ce schéma sera ensuite soumis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du département du Nord.

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis sur le projet de schéma présenté.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le dossier présenté

5) Présentation du rapport annuel du SIDEN SIAN sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2014

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés, de prendre acte des documents établis par le SIDEN-SIAN.

Le Conseil municipal prend acte des documents proposés

6) Avis du Conseil Municipal sur le projet régional de santé (PRS) et ses différentes composantes de l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas-de-Calais

Monsieur le Maire transmet au Conseil municipal le projet régional de santé et de ses différentes composantes, notamment le programme régional d'amélioration vaccinale et le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'émettre un avis au regard du projet présenté.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur les projets présentés

7) Signature d'une convention avec l'USAN pour la distribution de pièges dans le cadre de la lutte contre le rat musqué

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention proposée à la commune par l'USAN pour le piégeage du rat musqué sur le territoire de la commune. Un piégeur bénévole résidant sur la commune a reçu l'agrément de l'USAN et se verra distribuer les pièges nécessaires, charge restant à la commune de réaliser un suivi du travail effectué en présentant un bilan annuel des captures et en les transmettant à l'USAN.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

8) Acquisition d'une bande de terrain aux Consorts Lemaire – parcelle YN 299 rue du Saule

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet immobilier de la S.A Pierres et Territoires rue du Saule. Ce projet prévoit la construction de 24 logements en accession à la propriété et la vente de 17 lots libres de constructeurs.

Le projet initial ne permettant pas d'intégrer une bande paysagère le long des parcelles ouest, il a été décidé d'acquérir auprès des consorts Lemaire une bande de terrain d'une largeur de 12 mètres sur une longueur de 175 mètres afin de permettre la réalisation d'une noue paysagère.

Le prix estimé par les Domaines est fixé à 2,00 € le mètre carré.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

9) Acquisition d'une bande de terrain au CCAS – parcelle YN 185 rue du Saule

Monsieur le maire propose d'examiner cette question lors d'une réunion de Conseil municipal ultérieure.

10) Acquisition d'un terrain Longue Ruelle aux Consorts Deruyter

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de réaliser un accès aux ateliers municipaux le long du cimetière.

Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une parcelle située Longue ruelle, appartenant aux Consorts Deruyter.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

11) Cession de la parcelle XN 29, propriété communale située ZA du Mortier à M. et Mme Belpalme

Monsieur et Madame Belpalme, propriétaires d'un terrain dans la ZA du Mortier de Steenwerck, occupent depuis l'installation de leur activité, une partie de la parcelle XN29 appartenant à la commune, aucune limite séparative ne délimitant ces deux terrains.

Soucieux de régulariser cette situation, les époux Belpalme ont sollicité de la commune la vente d'un terrain de 1313 mètres carrés correspondant à une partie de cette parcelle.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

12) Rétrocession par Logis Métropole à la commune, des parties communes de la Résidence des Près du bourg et de l'immeuble situé 8, rue de Bailleul

Dans le cadre de l'aménagement de la résidence des Près du Bourg, la commune avait rétrocédé gratuitement l'immeuble situé 8 rue de Bailleul, à Logis Métropole, à charge pour le promoteur de réaliser la liaison piétonne entre le lotissement et la rue de Bailleul.

Le rez-de-chaussée de cet immeuble avait été démolé afin de permettre cette liaison. Il avait été prévu que Logis Métropole rétrocéderait à la fin de l'opération l'ensemble des parties communes de la Résidence des Près du Bourg, à la commune y compris les parties conservées de cet immeuble.

L'ensemble des travaux étant terminés, Logis Métropole propose de rétrocéder à la commune pour un Euro symbolique les parties communes de la résidence des Près du Bourg en ce y compris, le volume non démolé de l'immeuble situé 8, rue de Bailleul.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

13) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de pallier le départ en retraite d'un Agent technique principal de 2ème classe à temps complet, au 1er janvier 2016, et afin de tenir compte des nouveaux besoins des services, il s'avère nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Créations de postes - Afin de tenir compte des nouveaux besoins des services :

- Un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (28H/semaine)
- Un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (18H/semaine)
- Un poste d'Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles à temps non complet (26H/semaine)

Suppressions de postes - suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire Intercommunal en date du 15 octobre 2015 :

- Un poste d'Adjoint technique principal de de 2ème classe à temps complet
- Un poste d'Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles à temps non complet (20H30/semaine)
- Un poste d'Agent technique de 2ème classe à temps non complet (7H45/semaine)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les modifications suivantes, à compter du 1er janvier 2016.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

14) Tarifs communaux 2016

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter les tarifs proposés par la commune pour l'exercice 2016, relatifs aux services proposés aux habitants.

Propositions adoptées par le Conseil municipal

15) Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Un défi, un espoir pour la vie »

L'association « Un défi, un espoir pour la vie » sollicite de la Municipalité une subvention exceptionnelle d'un montant de 74,51 € afin de faire face à des dépenses exceptionnelles liées à l'organisation du Téléthon.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal afin d'effectuer le versement de la subvention demandée.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

16) Versement d'une subvention exceptionnelle à l'APE le Tilleul pour une classe de neige

La Présidente de l'APE de l'école du Tilleul ainsi que la directrice de l'école sollicitent de la commune une subvention exceptionnelle afin de financer un projet de séjour de classe de neige pour les 24 élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Ce voyage aura lieu au mois de mars 2016.

Considérant le coût du voyage estimé à 13 461,00 €, soit 560,00 €/enfant, les familles et l'APE participant respectivement au coût du voyage à hauteur de 200,00 €/enfant, il est demandé au Conseil municipal une subvention permettant d'assurer dans les meilleures conditions le financement de ce voyage.

Considérant que la commune participe chaque année au financement des classes transplantées de l'école publique à hauteur de 7,35 € par élève et par jour pour des séjours de 3 ou 5 jours, les trois propositions soumises au vote des élus, suite au débat contradictoire sont les suivantes :

- Proposition 1 : 1584,00 €, soit 66,00 € / enfant (7.35 € x 3 jours X 3 (tous les 3 ans),
- Proposition 2 : 2640,00 €, soit 110,00 € / enfant (7.35 € x 5 jours X 3 (tous les 3 ans),
- Proposition 3 : 3861,00 € soit 160,87 € / enfant (reste à financer)

Après vote, le montant de subvention retenu pour chaque enfant s'élève à 110,00 € (8 votes pour la proposition n° 1, 15 votes pour la proposition n° 2).

Le Conseil municipal a voté un accord de principe sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 640 € pour l'organisation de ce voyage. Cette aide sera imputée sur l'enveloppe des subventions votées dans le cadre du Budget Primitif 2016. L'école du Tilleul ne pourra obtenir à nouveau une aide pour l'organisation d'un séjour similaire que dans trois ans.

17) Produits communaux – annulation de titres

Monsieur Gloriant, utilise un emplacement pour sa pizzeria mobile sur la place de la Croix du Bac, emplacement loué par la Municipalité.

Suite aux travaux réalisés lors de l'aménagement du carrefour de la Croix du Bac, le stationnement de son camion a été rendu difficile et son activité professionnelle réduite.

Il sollicite la Municipalité pour un remboursement des droits de stationnement acquittés pour cette activité.

Monsieur le Maire propose d'annuler 50 % du montant de la créance totale, soit un montant de 210,00 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal de signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette délibération.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

18) Décision modificative de crédits

La notification définitive des dotations des divers financeurs permet de réajuster les recettes de fonctionnement et d'investissement par rapport à l'inscription initiale du budget primitif 2016.

Les dépenses sont également ajustées au plus près des derniers besoins à satisfaire d'ici la fin de l'exercice 2015.

Compte tenu des modifications apportées en section de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes, la décision modificative se monte à un montant global de 110 703.11 €.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 17 décembre 2015

Etaient Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Marie-France Briche, Gervais Coupin, Claude Frénois, Monique Laporte, Hugues Declercq, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Bénédicte David, Gontran Verstaen, Philippe Sonneville, Amandine Labalette, Catherine Oden.

Donnent procuration : Mark Mazières à Bruno Wulleput, Odette Malvache-Delestrez à Patrice Seingier, Cécile Devaddère à Catherine Duplouy, Laurent Henneron à Joël Devos.

Etait excusé : Pascal Thellier

1) Décision modificative de crédits n° 3

Cette décision modificative reprend les quelques derniers ajustements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes afin d'ajuster au plus près des besoins à satisfaire d'ici la fin de l'exercice 2015. Le montant global proposé s'élève à 13 000 €.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

2) Détermination du taux horaire de main d'œuvre du personnel technique pour les travaux effectués en régie – Année 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune réalise en régie un certain nombre de travaux d'investissement. Neuf agents de cadres d'emplois différents assurent ces missions.

Considérant que l'achat de matériaux, la location éventuelle d'engins et la main d'œuvre sont comptabilisés en section d'investissement par opération d'ordre, il est proposé au Conseil Municipal de déterminer le taux horaire de la main d'œuvre par cadre d'emploi, sur la base du coût réel annuel de chaque agent concerné (brut + charges patronales).

Proposition adoptée par le Conseil municipal

3) Décision modificative n° 4 – Intégration des travaux en régie en section d'investissement

La détermination du taux horaire de la main d'œuvre permet de définir le coût global des travaux réalisés en régie au titre de l'année 2015.

L'estimation prévisionnelle de ces travaux en régie prévue au Budget Primitif 2015 était supérieure au coût réel déterminé en cette fin d'exercice.

Compte tenu de ces éléments, il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'ajuster les dépenses réelles effectuées en régie sur les différents équipements et de diminuer du même montant le virement à la section d'investissement.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

4) Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2016

Dans l'attente du vote du budget 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015 : soit 5 375 € en immobilisations incorporelles et 350 500 € en immobilisations corporelles. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016 lors de son adoption.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

5) Intercommunalité – Transfert de personnel à la CCFI dans le cadre du transfert des compétences « Action Sociale »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les transferts de compétences opérés des communes à la CCFI en matière d'action sociale vont générer des transferts de personnels à compter du 01/01/2016.

Parmi celles-ci, figure la compétence « Réseau d'assistantes maternelles ». Les relais assistant maternelles (RAM) deviennent donc d'intérêt communautaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner son accord pour le transfert de l'agent communal qui exerce en totalité ses fonctions au sein du RAM de Steenwerck et dont la compétence est transférée à la CCFI à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le tableau des effectifs de la commune sera modifié à la suite de ce transfert.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

6) Transfert de la compétence « Eclairage public » au SIECF

Par délibération du 24 septembre 2015, la commune de Steenwerck a transféré au SIECF les compétences « autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité », « autorité organisatrice de la distribution publique de gaz », « télécommunications » et « éclairage public » (option A : investissement).

Considérant la possibilité pour la commune de transférer au SIECF la compétence éclairage public (maintenance), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au SIECF pour la compétence suivante : éclairage public option B (investissement et maintenance).

Proposition adoptée par le Conseil municipal

7) Lecture publique – Renouveau de l'adhésion de la commune de Steenwerck au réseau de médiathèques « La Serpentine »

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est membre du réseau de médiathèques « La Serpentine ». L'année 2015 a été marquée par le développement du réseau et l'élaboration d'un programme d'animations culturelles.

Dans la continuité de 2015, la convention de partenariat entre communes pour le fonctionnement du réseau pour l'année 2016 prévoit les modalités de fonctionnement du réseau, fixe le montant de la contribution annuelle au réseau pour chaque commune et désigne la commune de Bailleul comme responsable de la gestion administrative et comptable du réseau.

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal de confirmer le renouvellement de l'adhésion de la commune au réseau de médiathèques « la Serpentine » (contribution annuelle d'un montant de 5 291.85 €) et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat pour 2016.

Propositions adoptées par le Conseil municipal

8) Signature d'une convention de partenariat avec les sociétés Procivis Nord et Pierres et Territoires pour l'accession sociale à la propriété

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal l'opération de construction de logements rue du Saule qui consiste en la réalisation d'un programme de 41 logements et dont la maîtrise d'ouvrage et la commercialisation sont assurées par la S.A.S. –Pierres et Territoires de France Nord – Promotion Immobilière, filiale de Procivis Nord.

La commune de Steenwerck souhaite favoriser l'accession à la propriété. A cet effet, la société Procivis Nord propose la signature d'une convention afin d'envisager la mise en place d'un dispositif d'aide en faveur des ménages primo-accédants et accédants à la propriété dans le but de les accompagner dans l'acquisition de leur résidence principale dans les meilleures conditions (prêts à taux zéro).

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la convention proposée par les sociétés Procivis Nord et Pierres et Territoires de France et d'autoriser M. le Maire à signer la convention.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

9) Signature d'une convention de mise à disposition d'équipements et de personnel à l'Association du Musée de la Vie Rurale

La commune de Steenwerck met à la disposition de l'association du Musée de la Vie Rurale :

- les locaux et les terrains dont elle est propriétaire,

- un employé communal pour exercer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments et d'animation du patrimoine.

Afin de déterminer les conditions dans lesquelles doit se passer cette mise à disposition, M. le Maire propose la signature d'une convention entre la commune et l'association du Musée de la Vie Rurale.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

10) Avis du Conseil Municipal sur le projet de programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap – Projet régional de santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé Nord – Pas-de-Calais

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le projet du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap (PRAPS – PH).

Avis favorable émis par le Conseil municipal

11) Recensement de la population 2016 – Création de sept emplois d'agents recenseurs et fixation des rémunérations

Dans le cadre du recensement de la population organisé par l'INSEE et qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016, il est nécessaire de recruter des agents recenseurs qui assureront le travail de collecte et de fixer leur rémunération.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider la création de 7 emplois non titulaires pour les besoins du recensement et de prévoir leur rémunération en fonction du nombre de logements et d'individus recensés.

Un forfait kilométrique et une indemnité de formation leur seront également versés.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

12) Fiscalisation de la cotisation communale due au SIECF au titre de l'année 2016

M. le Maire rappelle que la commune de Steenwerck est membre du SIECF.

Pour l'année 2016, le montant de la cotisation communale reste inchangé, soit 3 € par habitant.

Cette cotisation peut être soit budgétisée, c'est-à-dire prise en compte dans le budget de la commune en section de fonctionnement, soit fiscalisée par une imposition additionnelle sur les impôts locaux.

Ce choix doit être validé annuellement par chacun des Conseils municipaux des communes adhérentes.

Il est proposé au Conseil Municipal, comme en 2014 et 2015, de fiscaliser la cotisation communale due au SIECF au titre de l'année 2016.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

Recensement de la population 2016

Dans le cadre du recensement de la population mis en œuvre par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sur le territoire de Steenwerck, un agent recenseur agréé réalisera une enquête dans chaque logement de la commune du 21 janvier au 20 février 2016.

Je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

Le Maire,
Joël Devos



Madame Adeline Beck



Madame Sylvie Bogaert



Madame Dominique Janssen



Madame Scheryline Caubet



Madame Marie-Françoise Remy



Monsieur Marc Broïon



Monsieur Vivien Ramon



GROUPE DE PAROLES *pour les aidants de proches malades Alzheimer ou maladies apparentées*

CALENDRIER 1^{ER} SEMESTRE 2016

Vendredi 22 janvier 2016 à Hazebrouck

Vendredi 26 février 2016 à Bailleul

Vendredi 25 mars 2016 à Hazebrouck

Vendredi 22 avril 2016 à Bailleul

Vendredi 27 mai 2016 à Hazebrouck

Vendredi 24 juin 2016 à Bailleul

HORAIRE

De 14h00 à 16h00

PROFESSIONNELLE CHARGÉE DE L'ANIMATION DU GROUPE

Mme BUDIN Sophie, Psychologue

ADRESSES

**CLIC
DES GEANTS DE FLANDRE**

220 Bis, Rue de Vieux Berquin
59 190 Hazebrouck

TÉL. : 03.28.42.49.10

secretariatclic@orange.fr

**CLIC
BAILLEUL, MERVILLE ET ENVIRONS**

790, Route de Locre
59 270 Bailleul

TÉL. : 03.28.44.25.77

clic-bailleul-merville@orange.fr

INSCRIPTION AUPRÈS D'UN DES DEUX CLIC

En partenariat avec :



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

59 NORD



Secteur d'intervention : Armentières – Bailleul – Erquinghem-Lys – Frelinghien
Houplines - La Chapelle d'Armentières – Le Doulieu – Nieppe - Steenwerck



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au niveau National, l'ADMR, c'est 70 ans de proximité.

L'ADMR VALFI quant à elle, est force de proposition depuis 55 ans.

En effet, créée en 1960, il n'y avait alors qu'une seule salariée.

1990..... On comptait 5 salariées.

2007, c'est l'association de LE DOULIEU qui fusionne avec celle de STEENWERCK,

2011, le CCAS de NIEPPE, demande de reprendre les salariées et les clients.

AUJOURD'HUI c'est une soixantaine de salariés qui interviennent au bénéfice d'environ 350 clients.

Elue présidente de l'ADMR en juin 2015, j'ai pu constater tout le travail qui est réalisé afin d'offrir les meilleurs services pour permettre à tous de bénéficier d'une aide à domicile dans tous les gestes de la vie courante.

Si vous ne connaissez pas encore nos services, n'hésitez pas à nous contacter, mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour vous expliquer nos interventions et établir un devis.

*En attendant, au seuil de cette nouvelle année, je vous présente à TOUS, mes meilleurs vœux de **BONNE et HEUREUSE ANNEE.***

La Présidente
Sabine TRUWANT

les bénévoles



& les administratifs



**Vous présentent leurs
meilleurs vœux pour**

2016

Tél : 03 28 49 99 58 — mail : cwaquier@fedes9.admr.org

Résultats du concours des jardins fleuris

NOMS Prénoms	adresse
CATEGORIE A	
BAFCOP Michel	799 rue du saule
BERNARD Alain	4 rue de la Petite Chapelle
BERNARD Didier	3 Grand Chemin
BRONVAL-POURCELET	8 rue du Mortier
CAMPAGNE Régis	7 hameau du Peuplier
CAMPAGNE Sandrine	51 résidence des Jardins Deberdt
CHARLES Roger	43 Grand'Place
COUSIN Louis	2 rue de l'Hallobeau
CUVELIER Edith	800 rue du Saule
DUFLOST BOUSSEMART Paul	5 rue des Hauts Champs
MALVACHE Eugène	14 rue du Séquenteau
MARIE René	1 rue d'Adam
OVIGNEUR Bernard	51 rue du Stade
RIDEZ André	36 rue de la Maladrerie
VANGRAESCHEPE Olivier	17 La Grande Traverse
VRANESIC Karina	10 La Grande Traverse
CATEGORIE B	
BAFCOP Gérard	3 rue de Beaumart
BRICHE Hélène	17 rue de l'Arboretum
BRICHE Marie-France	18 rue de la Maladrerie
CAULIER Francis	7 hameau du Bleutour
DEBRUYNE Adrienne	7 résidence des Jardins Deberdt
DECHERF Geneviève	41 rue du Musée
DEHEM Nicole	27 rue du Stade
DESCHUTTER Micheline	17 rue de la Petite Chapelle
HENNERON Geneviève	41 rue de la Lys
JASPART Marie Christel	71 rue du Musée
LAMBRE Michel	803 rue du Saule
Mr et Mme SONNEVILLE	2 bis rue de la Stillebecque
VANDEBUSSCHE Françoise	4 rue du Pont d'Achelles
VANDEBUSSCHE Hélène	34 résidence des Jardins Deberdt
VANTORRE André	32 rue du Musée
CATEGORIE C	
BRICE Claire	210 rue du saule
CAPPOEN Eliane	39A rue du Mortier
COURTECUISSÉ Olivier	23 rue de la Rabette
DEFOSSEZ Jean-Claude	1 rue du Pont Vanuxeem
DELANSAY Michèle	5 allée du Temps Libre
DEVOS Michel	53 rue du Pont d'Achelles
HUGUE Damien	1326 rue de le Doulieu
LECOEUCHE Alain	32 rue du Stade
PETITPREZ Nadine	48 rue du Musée
POURCELET Rose-Marie	5 rue du Stade
POURCELET Valérie	31 rue de la Rabette
TRANCHANT Sabine	19 rue de la Rabette
CATEGORIE D	
ADOU Pascaline	35 Grand' Place
GODWIN Jean-Michel	26 Grand' Place
CATEGORIE E	
HUGUE Gérard	1310 rue du doulieu

- catégorie A = jardin visible de la rue
- catégorie B = jardinet
- catégorie C = fenêtres et façades
- catégorie D = commerces et entreprises
- catégorie E = fermes en activité
- catégorie F = décor floral sur la voie publique
- catégorie G = cour fleurie



Vous souhaitez planter une haie, un petit verger, habiller un mur ou agrémenter votre potager... Nous vous invitons à découvrir la brochure Plantons le décor.

La campagne “Plantons le décor” 2015-2016 est lancée. Le syndicat Mixte du Pays Coeur de Flandre vous propose de commander plus de 150 variétés d’arbres, arbustes et fruitiers typiques de notre région ainsi que des variétés anciennes dans un catalogue unique.

Cette année, six variétés potagères locales sont à découvrir ou à redécouvrir. La commande groupée permet d’acquérir des végétaux d’excellente qualité, proposée par des pépiniéristes locaux.

L’accent a été mis sur l’entretien d’une haie ancienne. En effet, le paysage de Flandre intérieure et Flandre Lys est composé de haies. La forme traditionnelle la plus souvent rencontrée est la haie basse, taillée à 3 cotés. Un dossier complet explique l’utilité des haies, comment les entretenir afin de les préserver, de développer la biodiversité et embellir le paysage.

Pour la période septembre 2015 –mars 2016, la brochure “ Plantons le décor” est sortie ainsi que le nouveau programme d’animations et de stages. Les catalogues et les bons de commande sont disponibles en Mairie ainsi que sur le site de la commune, steenwerck.fr.

Vous pouvez également l’obtenir en téléphonant au 03.28.43.86.60.

La date limite des commandes est fixée au 19 février 2016 pour une livraison prévue le 11 mars à Morbecque.

A.L.S.H
DÉCEMBRE
2015



LES CENTRES DE LOISIRS DE STEENWERCK AVEC :

Balade en roulotte, patinoire de Wasquehal et cirque Medrano

Les activités au centre

De nombreuses animations proposées avec comme thème « STAR WARS ». De la bataille navale à l'homme en noir revisité, les enfants ont pu sauver la république galactique dominée par l'impitoyable Dark Vador.

Le matin était ponctué d'activités comme la création d'un sabre laser, Yoda en pâte à sel ou encore une initiation au basketball.

Les enfants ont retrouvé les projets d'animation comme le S.A.V des émissions et la création d'une pinata.

Le groupe a préparé de A à Z le banquet de Noël : De l'animation à l'organisation pour des fêtes réussies.



Permanences inscription A.L.S.H HIVER 2016

Permanences en Mairie :

- Mercredi 27 janvier 2016 de 9h00 à 11h30
- Vendredi 29 janvier 2016 de 16h00 à 19h00
- Samedi 30 janvier 2016 de 09h00 à 11h30



CHANGEMENT DE LIEU

A compter des vacances d'hiver, les accueils de loisirs changent de lieu. Nous accueillerons les enfants de plus de 6 ans à l'école Jean Monnet, rue de la Rabette. Pas de changement pour les moins de 6 ans, l'accueil s'effectuera à l'école du bourg.

Renseignements sur le site internet de la commune :

www.steenwerck.fr

Viens t'amuser au Home Des Jeunes

11 - 17 ans



commune de
STEENWERCK



Le Mardi

17h - 18h Aide aux devoirs
Accompagnement
18h - 19h
Atelier (cuisine, sport,
création..)

Le Mercredi

14h30 - 18h30
-Activités sportives
-Cuisine
-Activités libre

Le Vendredi

17h - 19h
Accueil libre

Le Samedi

15h - 19h
-Activités créatives
-Cuisine
-Activités libre

Gratuit

Dossier d'inscription à retirer :
à la mairie / au Home des jeunes/ sur Steenwerck.fr

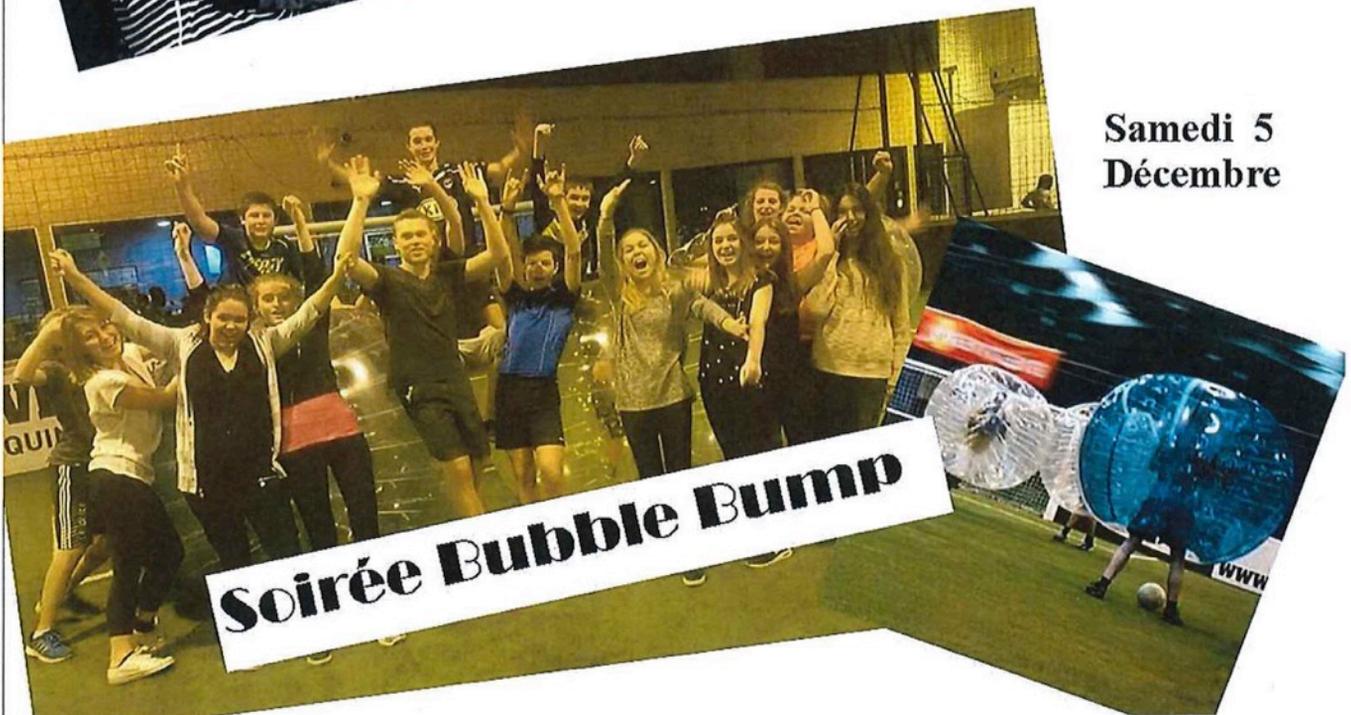
Contact : 06.38.86.36.50

Mail : homedesjeunes@laposte.net

Fb : Home Des Jeunes

Home Des Jeunes

Activités
tous les jours
Sortie
chaque semaine



Samedi 5
Décembre



Formations BAFA Méteren -Steenvoorde



+17
ans

40 Places/stage

Du 13 février au 20 février 2016
à Méteren

Du 9 Avril au 16 Avril 2016
à Steenvoorde

Stage en demi pension

Tarif de la formation : 275€

Inscriptions :

A partir du 30 novembre
2015, dans la limite des places
disponibles

Dossier d'inscription disponible
sur le site de la CCF

Formation en partenariat avec les
Eclaireurs, Eclaireuses de France



Ouvert à tous les jeunes ayant 17 ans le premier jour
du stage.

Formation au Pôle Jeunesse de Méteren ou au
centre social de Steenvoorde en demi pension.

En partenariat avec la Base du Parc de Morbecque.

Session de formation générale, qui permet d'acquérir
les notions de bases pour assurer les fonctions
d'animation (de 8 jours).



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
(BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non
professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et
des adolescents en accueils collectifs de mineurs Ces
accueils ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux
jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins,
durant les temps de loisirs et de vacances.

Contenu de la formation :

- Connaissance de l'enfant
 - La gestion des relations : le groupe, l'animateur/l'enfant
 - Les activités pratiquées en accueil collectif de mineurs
 - Techniques d'animation
 - Les divers aspects de la vie quotidienne
 - Rôles et fonctions de l'animateur
 - Place de l'animateur en accueil collectif de mineurs
 - Les différentes structures et partenaires
 - Responsabilités, Sécurité et Législation en vigueur
 - Elaboration d'un projet d'animation
 - Faits de Société
- 



Ski Evolution

Ancelle - Hautes Alpes



12-17
ans

80 Places/séjour

Du 6 février au 13 Février 2016
Du 13 février au 20 Février 2016

Encadrement :
1 Directeur BAFD, 8 Animateurs

Tarif : selon le quotient familial

QF<600	120 €
601<QF<900	240 €
901<QF<1000	280 €
QF>1001	320 €

Inscriptions :

- Pour les jeunes n'ayant pas participé en 2015 : à partir du samedi 28 novembre de 8H00 à 11H30 dans les locaux de la CCFI, puis aux heures d'ouverture du lundi au jeudi.

- A partir du samedi 12 décembre aux mêmes heures pour les jeunes ayant participé à un séjour hiver en 2015

Voir conditions d'inscription



Situation

La petite station village des Alpes du Sud est un lieu de vacances convoité pour son charme et ses activités de plein air. Entre copains, sportifs, toniques et contemplatifs... Chacun trouve son bonheur à Ancelle !

Du ski de piste sur un domaine bien exposé et varié, le tout au cœur d'une montagne accueillante



Hébergement

Le CHALET DEL'ARCHE est situé au front des pistes. Salle à manger spacieuse donnant directement sur les pistes.

3 salles d'activités.

35 chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. 4 salles de classe.



ATTENTION : lors du retrait du dossier, prévoir un justificatif de votre quotient familial (CAF) et le règlement du droit d'inscription équivalent au tiers de votre tarif.

Activités :

Découverte des sports de glisse.

- 5 journées de ski sur un domaine de 30km de pistes de tous niveaux.

- 4H de cours ESF quotidien.

En fonction de ton niveau, tu intégreras un groupe d'apprenti skieur qui te permettra de progresser à ton rythme vers ta première, ta deuxième ou ta troisième étoile.

- Remise des insignes

- Animations et Veillées



Séjours de Vacances 2016

Conditions d'inscription

Conçus pour les jeunes, nos séjours sont déclarés auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité.

L'inscription à l'un des séjours proposés par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières d'inscription.

1° Le dossier d'inscription :

Les séjours organisés par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure sont réservés aux habitants du territoire. Les dossiers sont à retirer à la Communauté de Communes (41 avenue de Lattre de Tassigny - 59 190 Hazebrouck) à la date fixée par séjour et suivant le nombre de places disponibles.

Le dossier d'inscription doit nous parvenir complet par correspondance, ou directement dans nos locaux, pour que votre demande soit prise en considération dans un délai maximum de 14 jours après la pré-réservation,

Le dossier doit nous être retourné avec les documents demandés lors du retrait du dossier.

A réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail ainsi que les informations importantes. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail sur la fiche d'inscription. Nous vous communiquerons alors : les informations concernant le déroulement du séjour, le départ et le retour, le complément du dossier (trousseau, convocations...) lors de la réunion d'information.

Toute fausse déclaration entrainera l'annulation de l'inscription sur le séjour concerné et sur les séjours à venir.

2° Tarifs :

Chaque séjour à un tarif arrondi à l'euro près. La tarification est établie selon les quotients familiaux (Justificatif obligatoire). Le paiement de son intégralité valide définitivement l'inscription.

Tranche 1 : QF < 600 Prix action = 15% du coût

Tranche 2 : 601 < QF < 900 Prix action = 30% du coût

Tranche 3 : 901 < QF < 1000 Prix action = 35% du coût

Tranche 4 : QF > 1001 Prix action = 40% du coût

(Le tarif comprend les frais administratifs, le transport, l'encadrement, la pension complète et les activités.)

Un droit d'inscription correspondant au tiers (1/3) du prix sera versé lors du retrait du dossier et non remboursable.

1/3 du solde restant doit nous parvenir 2 mois avant le départ.

Le solde doit être réglé 1 mois avant le départ confirmant ainsi l'inscription définitive et non remboursable.

3° Aides aux vacances :

Toute famille bénéficiant de l'aide aux vacances VACAF le signale lors de l'inscription.

4° répartition des inscriptions :

Les jeunes ne peuvent pas s'inscrire à 2 séjours hiver ou 2 séjours été. L'inscription sur un séjour hiver et un séjour été est possible. Les inscriptions se font à partir des dates fixées : Les jeunes n'ayant pas participé au séjour de la même période l'année précédente (Ski, Été) sera prioritaire durant 15 jours au moment de l'inscription par rapport aux jeunes ayant déjà participé. Si le séjour est complet, une liste d'attente est établie. En cas de désistement, les premiers sur cette liste seront inscrits.

5° Règlement intérieur :

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents ou tuteur légal et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas les jeunes ne pourront pas s'inscrire sur les prochains séjours. Aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour (jeune + accompagnateur) seront à la charge de la famille ou du tuteur légal.

6° Frais pharmaceutiques :

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure avance les éventuels frais pharmaceutiques et médicaux. La famille ou le responsable légal s'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques sur demande de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

7° Conditions de remboursement :

Le remboursement peut être fait sur présentation d'un certificat médical daté et signé. Le remboursement se fait à partir de plus de 3 jours d'absence. Il n'y aura pas d'autres remboursements pour aucune autre raison après le paiement du séjour.

8° Réunion d'information :

Nous organisons des réunions d'information à destination des parents et enfants, présentant les activités et le fonctionnement du centre ou séjour quelques jours avant le départ.



Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?



Tous les élèves de maternelle sont allés au musée d'arts modernes de Dunkerque : le LAAC. Ils ont découvert le monde merveilleux de Karel Appel fait de grandes sculptures-jouets colorées... Lors des ateliers, les enfants

ont réalisé des jeux de manipulation créant ainsi de nouveaux personnages, en mélangeant les formes, les couleurs et les points de vue... Ils ont désormais plein d'idées pour créer leurs propres tableaux à l'école...



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au traditionnel Carol Service. Ils accompagnaient la chorale paroissiale de Steenwerck animée par Pascal Delemotte. Cette année les enfants ont chanté en Anglais en interprétant « Let it be » dirigé par Audrey Kostek. Ce temps de chants et de prières fut comme toujours un moment fort de cette période de l'Avent !

AGENDA : -Samedi 30 janvier : *Carnaval de l'école avec Totor*

-Samedi 12 mars : *Portes ouvertes*

-Pour les inscriptions 2016-2017 pensez à prendre RDV dès à présent au 03.28.49.95.92-

<http://stjosephsteenwerck.free.fr>

Des nouvelles du collège Jeanne de Constantinople

Vous trouverez dans ces pages régulièrement des nouvelles du nouveau collège de Nieppe, établissement au sein duquel sont inscrits de nombreux jeunes steenwerckois.

Durant le premier trimestre de cette année scolaire, de nombreuses actions solidaires ont été menées par les élèves du collège et les personnels aux côtés d'associations locales.

Banque alimentaire

Le collège a collecté 74kg de denrées pour la Banque Alimentaire le 27 novembre.

BIC (Brigade des Instruments d'Écriture) : le recyclage des instruments d'écriture au collège

Classes concernées : 5ème A et 5ème B

Professeur : Mme Deronne, professeur d'histoire géographie et d'Éducation Morale et Civique.

Formation à l'éco-citoyenneté, au développement durable et à un projet solidaire

Description de l'action :

Avec l'association Terracycle (Terracycle.fr), les 2 classes de 5e organisent une collecte des instruments d'écriture dans tout le collège. (crayons usagés, feutres, bic...).

Les instruments d'écriture seront envoyés à Terracycle qui nous renverra une somme d'argent.

L'argent récolté sera reversé à une association humanitaire: le **Secours populaire d'Armentières**

Cela se réalise dans le cadre des programmes de Géographie : les enjeux du développement durable, la gestion des déchets (chap 1), d'Éducation Morale et Civique : Découverte d'une association humanitaire (le directeur du Secours Populaire d'Armentières viendra présenter son association et ses actions en faveurs des populations défavorisées)

Des nouvelles du collège Jeanne de Constantinople

Un club a été mis en place le midi pour la fabrication des boîtes de collecte et la réalisation des affiches (élèves volontaires de 5ème et de 6ème).

De nombreuses Compétences sont mises en œuvre : Engagement / Autonomie / Réinvestissement des connaissances du cours de géographie dans un projet solidaire / Compétences en arts plastiques / Développement des compétences orales

Ch'tis bouchons et ch'ti truckers

Organisation d'une importante collecte de bouchons.

Classe de M. Vaillant, professeur d'histoire géographie et éducation morale et civique, Mme Louvet professeur de SVT ainsi que Mme Meunier documentaliste.

Téléthon

Plus de 300 Euros reversés grâce à l'achat de peluches, stylos.

Porteur du projet : Mme Preudhomme, Assistante d'Education.



100 km à pied de Steenwerck

À l'Ascension, les 4 et 5 mai 2016



Extraits du livre d'or des 100 km 2015 :

« J'ai fait mon premier 100 à Steenwerck en 1982 et depuis un certain nombre à travers la France. Je n'ai jamais trouvé une telle ambiance... » Pollo

« Un seul mot pour tout résumer : MERCI ! [...] Les encouragements, la bonne humeur communicative qui règne parmi les bénévoles [...] c'est bien ce qui explique qu'on y revient encore et encore. » Patrick Locquet
« Bravo à toute l'équipe des bénévoles sans laquelle on ne pourrait vivre ces grands moments. » Jean-Charles Caillez

Ami(e)s bénévoles, actuel(le)s et futur(e)s, bonjour !

L'organisation des 100 km se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016. Voilà déjà quelques mois que nous travaillons à la préparation de l'édition 2016, qui sera pour nous tous l'occasion de fêter les 40 ans d'existence de cette épreuve hors du commun.

40 ans.

Il y a 40 ans, il s'est trouvé quelqu'un (pour ne pas le citer, le Dr Maurice Declercq, maire de Steenwerck alors) pour se dire : « Et si on organisait, nous aussi, une épreuve de 24h dont le but serait de marcher ou courir 100 km à pied ? ». Et il s'est trouvé une poignée de Steenwerckois pour lui répondre : « Bonne idée ! ». Et il s'est trouvé plein d'autres Steenwerckois pour les aider, le moment venu, à accueillir, ravitailler et encourager les concurrents.

Tous ont fait un si bon boulot que voilà maintenant 40 ans que des concurrents venus de partout, des bénévoles et des organisateurs se succèdent ou nous reviennent pour donner le meilleur d'eux-mêmes dans cette aventure humaine, toujours un peu folle, et toujours tellement belle.

Alors voilà. La nouvelle année est là, et, avec elle, l'approche d'une nouvelle édition que nous voulons toujours plus réussie. Et je vous propose, et je vous demande, de vous joindre à nous !

Certains d'entre vous sont des habitués, des récidivistes du bénévolat que nous avons hâte de retrouver. C'est toujours pour nous un immense plaisir que de voir votre bonne humeur à l'œuvre, cueillant au passage les éloges mérités que vous font les concurrents.

Certains d'entre vous ne connaissent pas encore l'envers du décor, et je voudrais prendre le temps de vous donner un petit aperçu. Parce que même si, vu de l'extérieur, les 100 km de Steenwerck sont une affaire qui marche, sachez qu'elle ne marche pas, et ne marchera jamais, toute seule. N'en doutez pas : nous avons besoin de vous !

Nos besoins en bénévoles sont en effet très importants, voyez plutôt : 90 personnes aux ravitaillements, 54 aux pointages, 60 en tant que signaleurs, soit 204 personnes auxquelles on ajoute les secouristes, les kinés, les médecins, etc. Tout ça pendant les 24 heures de l'épreuve, du mercredi 4 mai à 19h au jeudi 5 mai à 19h. Mais bien évidemment, nous avons aussi besoin d'aide pour la mise en place dès le samedi précédent l'épreuve, et pour le démontage, rangement, nettoyage, jusqu'au samedi qui suit.

Le but de ces chiffres n'est pas de vous faire peur, mais bien de vous montrer que vous trouverez sans problème votre place parmi nous.

Comment s'inscrire en tant que bénévole ?

Aux environs de mi-février, une fiche de souhaits sera envoyée aux bénévoles qui nous ont déjà aidé les années précédentes. Pour les autres, elle sera disponible en mairie de Steenwerck, ou sur notre site internet : <http://100kmsteenwerck.fr/benevoles/planning>.

Merci d'essayer de vous inscrire rapidement dès que ces fiches seront distribuées.

Vous pourrez aussi me joindre en m'écrivant à benevoles@100kmsteenwerck.fr ou par téléphone au **06 50 45 47 40**.

D'ici là, n'hésitez pas à en parler autour de vous.
Merci de m'avoir lue.

Pour le bureau des 100 km,
La responsable des bénévoles
Fanny Gambier

L'Amour au Musée

Tel est le thème du calendrier 2016 édité par le Musée de la Vie Rurale pour les bénévoles de l'association. Pour cette onzième édition, référence a été faite à un précédent calendrier intitulé l'humour au Musée. D'année en année, la qualité des réalisations a progressé surtout depuis la coopération avec les clubs photos d'Armentières et Bailleul. Désormais le projet nécessite plusieurs réunions de préparation et la prise de vues s'effectue sur toute une journée de travail. Ce fut le samedi 12 septembre dernier, de 9h à 19h, avec le concours précieux et le partenariat de l'école de maquillage et coiffure JOES ART CONCEPT de Lens.

Plus de trente personnes ont participé à cette journée.

Le cahier des charges était le suivant: mettre en valeur les pièces du Musée, suivre un scénario, recréer pour les figurants les coiffures et maquillages des années 30 telles qu'on les découvre sur les anciennes cartes postales et traiter la lumière et les couleurs dans le même esprit.

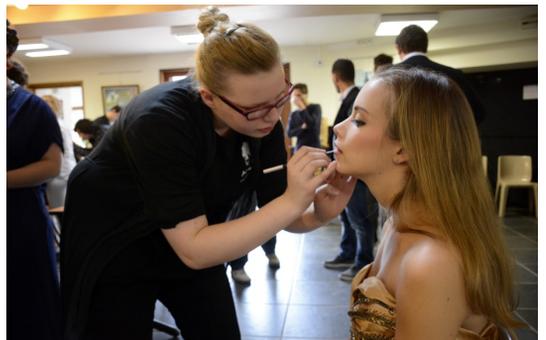
Une coproduction Musée de la Vie Rurale & club photo d'Armentières. Sur un scénario de Jean-Pierre RENAUX Mise en scène Eric DUBOIS-GEOFFROY Photographies de Mélanie DUPONT-RAMBURE, Eric DUBOIS-GEOFFROY, Vincent SCHRICKE, Annie LARCHER, Gaëtan LEFEVRE, Antoine HOTOMME.

Avec les modèles : Céline MEULEMEESTER, Alexandre GERNEZ, Alexis THERY, Camille GITS, Laetitia MALYGA, Laura BOCQUET, Anne-Sophie LEFEVBRE, Pauline CAFFIER, Audrey et Jonathan, Mélissa DESMET, Jérôme, Guillaume, Alicia, Loïc, Ombeline VERWAERDE et Louis MARESCAUX.

Maquillage et coiffure par l'Ecole JOE'S ART CONCEPT:

Mme Laurence BOCQUET, Mme Cathy DESBIENS, Mlle Laura BOCQUET, Mlle Anne - Sophie LEFEVBRE, Mlle Mathylde LEFEVBRE, Mlle Adeline THUILLIER, Mlle Karen KOWALSKI, Mlle Ophélie SELLIER, Mlle Pauline CAFFIER et Mlle Ophélie FILIOUX

Costumes : MUSEE DE LA VIE RURALE



Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!

LES SPECTACLES

07/02

CONTE : Merveilleuse après-midi en voyage et en musique grâce à une rencontre avec la conteuse SwaN Blachère et le talentueux musicien (vibraphone, percussions) Eric Navet pour un conte d'Asie intitulé le Cheval Etoile. Les nuits d'été, quand on entrouvre le toit de la yourte pour laisser les rêves s'échapper, on aperçoit une étoile qui brille plus fort que les autres. Les nomades ont une histoire pour cette étoile... (50 minutes-à partir de 6 ans)



CONTE à 16h Rés. 03 28 50 33 80
3€/enfant 6€/adulte 6€

21/02

CONTE
par Christophe GRIMONPONT.



CONTE à 16h

Rés. 03 28 5033 80

3€/enfant 6€/adulte

12/03

LE PRINTEMPS DES POETES
CONCERT EN HOMMAGE à ALLAIN LEPREST
« SOUS LES AILES D'ALLAIN »
Françoise Kucheida rend hommage à l'artiste exceptionnel , qu'était Allain Leprest. Au Poète, à l'auteur, mais surtout à l'ami merveilleux qu'il était. Au travers de ses propres chansons , certes, mais également au travers d'hommes et de femmes qui lui étaient chers : de Brassens à Barbara. Exposition et invités surprises au cours de la soirée



CONCERT à 20H30
6 € Rés. 03 28 5033 80

27/03

LANCEMENT DU FESTIVAL MUSIQUE AU MUSEE DE 11H à 21H
Concerts et animations GRATUITS
Folk, chanson française, contes...
Au programme : LES TROIS COUPS (F)
SANDRINE GNIADY (F)
ORMUZ (F)
BROES (B)
LES MAUVAISES LANGUES (F)



Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!
LES EXPOSITIONS

Musée de la Vie Rurale - Steenwerck

du 5 Avril
au 29 Nov.
2015



Saint, Quel Métier !



Les Saints Patrons des métiers



Le travail, c'est la sainteté !
30 ARTISTES EXPOSENT SUR CE THEME

Téléthon

2015

MERCI à tous

10 000€

reversés à l'AFM en 2015 soit

60 029.92€

versés en 8 ans



Merci aux associations

Amitiés et loisirs de la maison de retraite
La Jeunesse Sportive Steenwerckoise
La pétanque steenwerckoise
Boules pétanques et quilles
Les archers steenwerckois
Les géants de Steenwerck
L'amicale du don du sang
Le musée de la vie rurale
L'amicale des pompiers
L'Harmonie Municipale
Le cercle Saint Joseph
L'APEL Saint Joseph
L'APE Jean Monnet
Le comité des fêtes
Le marché de Noël
L'APE du Tilleul
C'qui (Bailleul)
US Canettes
L'A.C.E
100 km



Merci à Alexis, notre parrain



Merci aux artistes

- Toudis pour rire
- Ma coqueluche



Merci aux bénévoles

qui nous ont aidés



Merci à la commune

et aux services techniques



Merci aux particuliers

qui ont versé un don



Merci aux sponsors

pour leurs dons ou leurs lots



2016

Toute l'équipe "Un défi, un espoir pour la vie" vous présente ses voeux les plus sincères pour l'année 2016 et vous donne rendez-vous aux différents événements organisés en faveur de la recherche contre les maladies rares.

AGENDA

DIMANCHE 13 MARS
Salle des sports- 15h
LOTO

SAMEDI 15 OCTOBRE
Salle des sports - 18h
LOTO

SAMEDI 5 NOVEMBRE
Maison du Temps Libre
SOIRÉE SURPRISE

VENDREDI 2
SAMEDI 3 DÉCEMBRE
Salle des sports
TÉLÉTHON

L'ensemble des bénéfices récoltés seront reversés à l'AFM en fin d'année 2016



Koezio - 31 janvier 2016

Familles rurales de Steenwerck vous propose une sortie à Koezio.

Rendez-vous le :

Dimanche 31 janvier 2016 10h à Villeneuve d'Ascq. Fin de l'activité à 12h30 à l'issue de laquelle nous vous proposons de partager le repas (restauration sur place ou pique nique).

Koezio :

Koezio est un grand jeu d'Aventure en équipe situé à Villeneuve d'Ascq. Dans un parc de loisir insolite de 6000 m² Indoor 100% thématisé, il vous faudra traverser 5 Mondes, réussir des épreuves collectives d'action et de réflexion, trouver des indices pour résoudre l'Énigme Finale...

 Taille minimale 1,40 m

Prix par participant :

7 € pour les adhérents

9 € pour les non adhérents

Renseignement et réservation au :

06 75 41 51 51 (Angélique Germain)

06 61 76 03 89 (Nicolas Leroy)

Règlement en mairie le 23/01/2016 de 11h à 12h (date limite d'inscription).

<http://www.koezio.co>





Le dimanche 29 novembre s'est déroulé, salle Dutrie, le 2^{ème} tour du championnat 5/5 de la région Nord de tir à l'arc sur cible en individuel toutes catégories.



Cette compétition placée sous l'égide du C.D.S.M.R 59 a rassemblé 60 archers dont 25 Steenwerckois, les autres venant des foyers ruraux de Morbecque, Steebecque, Staples et Pitgam



Cette journée de rencontre sportive a été l'occasion de se retrouver et de passer ensemble un moment dans une ambiance familiale et conviviale, avec des résultats satisfaisants.



Prochaine compétition
le 28 février.

Les responsables:
Jacques,
Rogers,
Jean-Noël.



Les archers Steenwerckois adressent à toutes et à tous leurs meilleurs voeux 2016.



Les Bons moments sont encore meilleurs lorsqu'ils sont partagés avec nos amis.

Le Club **LES AMIS DU TEMPS LIBRE** de La Croix du Bac, vous accueille les Mardi de 14h à 17h, à la salle du Temps Libre de la Croix du Bac pour vous détendre et partager divers jeux (Belote, Manille, Scrabble, Triomino, etc...)

Cotisation 12 Euros à l'année.

Chers amis, je vous souhaite que toute l'année soit à l'image de celle que nous venons de passer à vos côtés : Joyeuse, enjouée et remplie de Bonheur et d'amitié.

Bonne et Heureuse Année 2016.

Régis CAMPAGNE.





Quand on donne de soi, on ne perd jamais . . .
Faire les choses entièrement et avec le cœur, c'est déjà une victoire contre ceux
qui font semblant !!!

Le Club Accueil et Amitié de Steenderck vous présente son nouveau Bureau,

Rita Campagne : Présidente

Thérèse Fertein : Vice Présidente

Madine Debacq : Trésorière

Renaud Campagne : Secrétaire

Marie Claire Lambre : Secrétaire Adjointe

Nous vous accueillons les Lundi et Jeudi de 14h à 17h à la salle de la
RAM pour partager un moment de convivialité (jeux de Belote, Manille,
Scrabble, etc . . .)

Cotisation : 10 euros à l'année.

Venez, vous serez les bienvenues !

Un Nouvel An pour un Nouvel Elan !

Que cette nouvelle aventure qui commence vous apporte son lot de joie, d'amour
et de chance, que tous vos rêves et vos espérances se réalisent dans l'abondance et
chacune de vos résolutions annonce une nouvelle vie, pleine d'émotions.

Bonne et Heureuse Année 2016.



Le Club.

Les histoires d'un soir reprendront bientôt....



Rendez-vous chaque premier vendredi du mois
au Musée de La Vie Rurale à 20 h 30, les 5
Février, 4 Mars, 1er Avril, 6 Mai et 3 Juin.

A bientôt !!



L'Amicale pour le don du Sang
vous présente ses meilleurs
vœux pour 2016.

Elle vous invite à la journée du sang le Dimanche 17 Janvier 2016
de 08 h 00 à 12 h 00 à la salle paroissiale Saint Joseph, place du
Général de Gaulle.

Venez nombreux !

Amicale pour le don du sang bénévole de Steenwerck
Siège : Mairie, Place du Général de Gaulle, 59181 Steenwerck
Affiliée à la Fédération Française des Donneurs de sang Bénévoles (reconnue d'utilité publique)
www.donsangcoeurflandre.free.fr

Nouvelles activités à Steenwerck

Le « P'tit Fer Sucré », installé à la croix du Bac vous propose des gaufres artisanales et des produits de boulangerie (coquilles, brioches,...), fabriqués sur place. Les produits sont fabriqués au fer à l'ancienne.

Pour tout contact et achat :

Au P'tit fer Sucré

Madame Catherine Havran

36 rue de Bac Saint Maur / Steenwerck

Tel : 06.63.31.95.80 ou ptitfersucre@gmail.com

La Bijouterie " Les Mots d'Amour", vous propose sa vitrine d'exposition au 5 Grand Rue.

Horaires : du Lundi au Vendredi de 09 h 00 à 11 h 00 et de 17 h 30 à 18 h 30 ainsi que le Samedi, de 11 h 00 à 15 h 00.

Contact : contact@1motdamour.com

Objets trouvés

Depuis le journal précédent :

- une paire de lunettes blanches
- une paire de lunettes noires et rouges enfant
- une paire de moufles
- un bonnet enfant noir

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, vous renseigner auprès de l'accueil en Mairie.

Prochains journaux de Steenwerck

Journal	Date limite de dépôt des articles	Date estimée de parution
215	Lundi 11 Avril	Samedi 23 Avril
216	Lundi 13 Juin	Samedi 25 Juin
217	Lundi 08 Aout	Samedi 20 Aout
218	Lundi 31 Octobre	Samedi 12 Novembre

Pour nous transmettre vos articles et photos sous format pdf , utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.



JANVIER

Vendredi 8

Vœux 100 km
Maison Decanter

Vœux municipaux
Ancienne Salle des Sports

Samedi 9

Dimanche 10

Tournoi de football JSS
Ancienne Salle des Sports

**Vœux Boules, Pétanque
et Quilles**
Hangars Dutrie

Samedi 16

Dimanche 17

Don du Sang
Salle St Joseph

Dimanche 24

Les Archers. Tir à l'arc
Hangars Dutrie

Carnaval
Ecole St Joseph
Ancienne Salle des Sports

Samedi 30

Samedi 30

AG La Roue Libre
Maison du Temps Libre



MARS

Vendredi 4

Contes à tous vents
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

**Soirée flamande
Vonchelle**
Maison du Temps Libre

Samedi 5

Portes ouvertes
Ecole St Joseph

Samedi 12

**Vente de fringues
Allo Ass Mat**
Ancienne Salle des Sports

Samedi 12

Dimanche 13

Loto
Un défi pour la vie
Ancienne Salle des Sports

Dimanche 13

Don du Sang
Salle St Joseph

**Commémoration
Fin de conflit en Algérie**
Mairie

Samedi 19

Carnaval
Ecole du Tilleul

Samedi 19

Dimanche 20

Les Archers. Tir à l'arc
Hangars Dutrie

LES EVENEMENTS à STEENWERCK



FÉVRIER

AG des A.F.N.
Mairie

Jeudi 4

Vendredi 5

Contes à tous vents
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Samedi 6

**AG du Musée
de la Vie Rurale**
Musée

Dimanche 7

**AG de l'Harmonie
municipale**
Maison Decanter

Soirée APEL
St Joseph
Maison du Temps Libre

Samedi 27

Dimanche 28

Les Archers. Tir à l'arc
Hangars Dutrie



AVRIL

Vendredi 1er

Contes à tous vents
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Musique au Musée
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 3

Samedi 9

**Concours de cartes
Amis du Temps Libre**
Maison du Temps Libre

Dimanche 10

Les Archers. Tir du Roy
Hangars Dutrie

Réunion des bénévoles 100 km
Maison Decanter

Vendredi 15

Samedi 23

**Accueil
des nouveaux arrivants**
Musée de la Vie Rurale

Marché aux fleurs
Ecole du Tilleul

Samedi 30

RAPPEL

ACCUEILS DE LOISIRS – JUILLET et AOÛT 2016

Demande de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 janvier 2016

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

n° téléphone du domicile : n° téléphone portable :

n° Sécurité Sociale :

Adresse email :@.....

Formation

Diplômé(e) B.A.F.A

B.A.F.D

autre qualification

➤ date d'obtention

Stagiaire

B.A.F.A

B.A.F.D

➤ formation générale effectuée du au

➤ stage pratique effectué du au

➤ je suis inscrit(e) à une formation d'approfondissement du au

Je suis inscrit(e) à une formation générale du au

Autres qualifications

A.F.P.S / P.S.C.1

Surveillant de baignade

.....

SOLLICITE un poste

de directeur (trice)

d'animateur (trice)

en juillet 2016*

en août 2016*

en juillet ou en août 2016

en maternelle*

en primaire*

au point jeunes*

indifférent

j'accepte un poste polyvalent

j'accepte un poste de référent camping

* **plusieurs choix possibles**

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande :

- une lettre de motivation

- un C.V.

- la photocopie de votre B.A.F.A ou B.A.F.D ou diplôme équivalent

ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.A ou B.A.F.D (stagiaire)

ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.A ou B.A.F.D

- la photocopie de votre ou vos autre(s) diplôme(s) : A.F.P.S / P.S.C.1, Surveillant de Baignade...

Observations :

.....

Fait le Signature :